



53^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les droits des migrants

Intervention du Luxembourg

26 juin 2022

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Ma délégation remercie le Rapporteur spécial pour son rapport, ainsi que pour son travail inlassable tout au long de son mandat.

Monsieur González Morales,

La perte de centaines de vies dans le naufrage au large de Pylos a choqué la conscience du monde. En tant que pays champion du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Luxembourg plaide pour une conception de la migration comme expérience positive pour les migrants, les pays d'origine et les pays et communautés de destination. Protéger les droits humains et la dignité de toutes les personnes qui traversent les frontières, quel que soit leur statut et quelle que soit leur situation, est essentiel. Comme souligné lors de notre examen périodique universel, nous continuons de réformer notre propre dispositif d'accueil. Nous encourageons tous les membres de ce Conseil à considérer l'appel lancé par près de 200 ONG pour la mise en place d'un mécanisme international indépendant pour enquêter sur les violations des droits des migrants.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Comme vous le notez dans votre rapport, les discours de haine contre les migrants sapent la confiance au sein de nos sociétés : la déshumanisation des migrants est utilisée de manière ciblée et stratégique pour réduire le soutien des électeurs à des solutions, comme la régularisation ou des voies de migration sûres et ordonnées. Comment répondre à des acteurs qui invoquent une prétendue légitimité démocratique pour justifier leurs discours haineux ?

Je vous remercie.